

LA VIGIE

JOURNAL DE CRITIQUE ET D'OPINION

Vol. 4 — Ed. quot. no. 18 — Québec, 17 Janvier 1910

Abonnement : \$3.00 par an. 1 cent le numéro.
Tarif d'annonces : 1ère insertion 15c. la ligne, 2ème insertion, 10c. la ligne.

Publié tous les matins par la C^{ie} Vigie, 8 rue Collins, Haute-Ville



LA VIGIE

QUÉBEC, 17 JANVIER 1910

Notre journal

Nous devons solliciter l'indulgence du lecteur. Un commencement d'incendie à l'étagère supérieure de notre établissement nous met dans l'impossibilité d'imprimer chez nous.

Nous devons à l'obligeance de notre confrère du Daily Telegraph de pouvoir publier le journal régulièrement.

D'ici à ce que l'ordre ait été rétabli dans notre atelier, nos lecteurs sont priés de ne pas être trop exigeants.

L'accident qui nous arrive nous force d'omettre une certaine quantité de nos informations régulières, bulletins de la Bourse, sports etc. Nous espérons qu'on ne nous en tiendra pas compte.

La vraie position

Si nous avions un conseil à donner à nos amis du Conseil-de-ville, ce serait de laisser Lycurgue et Dracon jouer de leur reste, passer tous les règlements qu'il leur plaira, avant de partir.

Il est clair que tout ce qu'ils veulent, c'est un cri populacier pour les prochaines élections. S'obstiner davantage serait faire leur jeu.

C'est la position sage qu'ont prise M. Fêchevin Cannon et ses amis vendredi soir au Conseil de ville; ils se sont simplement objectés à voter sans voir.

Donc, dorénavant, champ libre aux apôtres de la Prohibition, car c'est bien la prohibition qu'ils ont en vue; le Dr Jobin l'a naïvement confessé l'autre soir en disant que

pour sa part ce n'est que le commencement. Ces grands moralistes semblent avoir entrepris de faire passer toute la population de Québec pour une bande d'ivrognes; ils ne veulent pas nous permettre de faire notre religion en croyant sincèrement qu'on boit beaucoup moins qu'il y a vingt ans, et que sous ce rapport Québec apporte le plus fort argument en faveur de la modération contre la prohibition.

De deux choses l'une: comme toute sage législation doit viser l'avantage du plus grand nombre, ou la majorité de la population de Québec a besoin de nouveaux règlements prohibitionnistes, ou bien l'on veut punir l'immense majorité pour la faute de quelques pauvres malheureux.

Laissons donc ces moralistes d'éllection s'enfermer dans leurs sophismes. L'autre soir, le Dr Jobin, s'érigant en bec de gaz de la Faculté, posait et principe que le petit coup de matin est condamné par la science et l'hygiène.

C'est aussi une très mauvaise habitude, d'après la docte médecine, de boire glacé quand on a chaud; on n'aurait alors qu'à prohiber le commerce de la glace en été. De même, la sagesse des nations répète depuis des siècles qu'il faut se coucher de bonne heure et se lever matin pour vivre vieux; pourquoi pas revenir au couvre-feu de moyen-âge, mieux que cela, ordonner au Merger de couper ses fils après 9 heures du soir? Les viandes en conserve, un tas d'autres denrées offrent des dangers; il serait si facile d'en prohiber le commerce à toute heure du jour ou de la nuit!...

Mais n'insistons pas sur ces absurdités. M. le maire a eu un moi malheureux à la dernière séance du Conseil, en disant qu'il appuyait la motion Jobin sur les instances de Mgr Roy, à qui il l'avait promis.

Dans les circonstances, il nous paraît assez bien mal avisé de jeter le nom de l'autorité ecclésiastique dans un débat municipal, surtout à la veille des élections.

Voici, pour notre part, notre sentiment. Il n'y a pas de referendum sur la question de tempérance pour les prochaines élections.

Pas de question unique sur laquelle doive se concentrer toute l'attention des électeurs, à l'exclusion de toute autre.

Si l'on acceptait cette fausse position, voici ce qui arriverait:

Circonscrire la question électorale aux règlements de tempérance, ce serait donner carte blanche à un groupe d'adversaires politiques, bleus, castors, nationalistes, tout ce que vous voudrez, qui cherchent ainsi à se hisser au pouvoir.

AVANT, les contribuables voteraient pour la tempérance; mais APRES les élus auraient un blanc-seing pour régler toutes les questions, emprunts, taxes nouvelles, travaux publics, monopoles d'éclairage, pour disposer de vos biens engager le crédit de la ville, etc.

Ceux qui paient les taxes sont-ils prêts à abdiquer ainsi leurs droits?

Voilà, d'après nous, toute la question, et s'il y avait un pledge à signer pour les prochaines, nous croyons que ce devrait être l'engagement solennel de combattre le Merger, car, c'est là le vrai, l'unique, le grand fléau du jour!

À mesure que le peuple désapprend à obéir, le ministère désapprend à gouverner.

DeSerre.

Un beau discours

Nous sommes fiers de voir que c'est un des nôtres, un député du district de Québec qui a été le premier à élever la voix après sir Wilfrid Laurier, sur la question de défense navale.

M. Joseph Turcotte, l'éloquent représentant du comté de Québec, avait la parole vendredi soir sur le budget; il en a profité pour faire entendre de nobles et grandes paroles qui devront avoir du retentissement dans le pays. Il a fait à cette occasion un de ces discours de haute volée qui démontrent le penseur, l'érudit, l'esprit clairvoyant sachant tirer les conclusions de l'avenir des enseignements du passé. Il a en même temps démonté le cheval de bataille que s'approprient à enfourcher les bleus de la province de Québec. Lui représentant d'un comté rural, ne craint pas de proclamer que la bataille de préjugés dont nous sommes menacés ne lui fait pas peur; que le peuple de cette province ne reculera pas devant son devoir envers l'Angleterre, et ne se laissera pas duper par un parti à deux faces qui dans les provinces anglaises trouve que si Wilfrid Laurier ne fait pas assez pour la défense de l'Empire, tandis que M. Monk et ses demi-douzaine d'acolytes cherchent à amener les Canadiens-Français contre leur illustre compatriote parce qu'il fait trop de zèle pour l'Angleterre.

Nous extrayons du discours de M. Turcotte cette belle page, pleine d'aperçus sur l'avenir.

Le Transcontinental est une nécessité, dit-on, mais l'est-il plus que l'établissement d'un service naval? Il n'y a pas d'erreur à faire là-dessus, cette dépense s'impose. Elle sera faite et je suis d'opinion que le peuple du Canada, et en particulier, le peuple de nos campagnes, nos cultivateurs comprenant bien les nécessités du moment, seront heureux de contribuer à l'établissement de cette marine. Pourquoi? Parce que ce service est demandé par les administrateurs qu'il leur est fidèles pendant un grand nombre d'années et qui comprennent les nécessités de l'heure présente. Les cultivateurs sont aussi contents de l'établissement d'un service naval qu'ils l'ont été du Transcontinental. On sait cependant quelle guerre l'opposition conservatrice a faite à cette entreprise. Dans ce temps-là, en 1904 elle disait que le pays allait être ruiné par cette entreprise; que le Canada n'avait pas les moyens de dépenser une somme aussi considérable. Aujourd'hui, non seulement tout le monde est satisfait, mais les membres de l'opposition eux-mêmes trouvent que le gouvernement ne dépense pas assez, ils voudraient qu'il dépensât davantage.

Monsieur l'Orateur, il faut reconnaître aux hommes d'Etat qui nous gouvernent ce prestige que les années leur ont acquis. Com-administrateurs, l'honorable premier ministre, le ministre des Finances sont à la tête de leur département respectif depuis 1896. Ils ont loyalement servi leur pays. Ils ont des états de service qui sont à leur crédit et qui donnent lieu de croire que, lorsqu'ils pensent quelque chose et surtout lorsqu'ils décident quelque chose, nous devons avoir confiance en eux. Cette entreprise de la marine canadienne n'est pas née tout d'un coup, dans cette journée mémorable du 29 mars 1909. Il en a été parlé lors de la réunion des députés coloniaux à Londres, en 1902, et, plus tard, en 1907, tout un plan a été

présenté. Il n'y avait à discuter que le mode de contribution à la force navale. D'aucuns voulaient que cette contribution fût faite en argent, d'autres en vaisseaux de guerre, d'autres enfin — et c'était l'opinion de l'honorable premier ministre en 1907 — étaient d'avis que l'établissement d'un service naval devait être fait par chacune des colonies, selon ses ressources, et administré par leur gouvernement respectif. En d'autres termes, être composée de vaisseaux construits autant que possible dans leur pays, avec l'industrie et les matériaux à leur disposition, matés par des marins du pays.

Ce projet, monsieur l'Orateur, contenait une grande idée patriotique. J'ai entendu l'autre jour, l'honorable député de Jacques-Cartier (M. Monk) et l'honorable chef de l'opposition (M. Borden) déclarer que l'honorable premier ministre s'était contredit, parce qu'en 1907, il avait dit en réponse à M. Smart qu'il était opposé à une contribution en vaisseaux ou en argent. L'honorable premier ministre a, en effet, déclaré qu'il était contre une contribution en argent ou en vaisseaux de guerre qui seraient à la disposition des autorités anglaises, parce qu'il voulait que tout cela restât à la discrétion de l'administration de chacune des colonies et, en particulier, pour le service naval, ou la direction du gouvernement canadien. C'est ce qui se fait aujourd'hui, et je ne vois pas de contradiction en cela.

Je crois que la dépense qu'on va encourir pour un service naval canadien est ce qui correspond le plus, non seulement aux intérêts, mais encore aux aspirations du peuple canadien. Car on a beau dire tout ce que l'on voudra, l'avenir est plus ou moins éloigné, oh, petit à petit, les liens qui nous attachent à la mère patrie seront de plus en plus légers.

Mais c'est fatal, un temps viendra, que ce soit dans vingt ou cinquante ans, ou plus tard ou plus tôt, où les gouvernements autonomes, ayant acquis petit à petit plus d'autonomie, une plus large part du gouvernement chez soi, seront en quelque sorte forcés de briser le faible lien colonial qui les retiendra dans ce moment-là.

La carte du monde change presque tous les quarts de siècle. Il y a des pays qui même se subdivisent. Il n'y a pas très longtemps — et depuis que la Confédération forme une entité distincte — nous avons vu l'Espagne, par exemple, perdre des colonies importantes. Nous avons vu un grand pays comme la France perdre une partie de son territoire. Et nous croirions que nous sommes indéfiniment liés à la politique et aux aventures d'une autre nation? Je ne le crois pas; mais sans désirer que la chose s'accomplisse, nous devons légiférer, non pour aujourd'hui, ni pour demain, mais pour ceux qui viendront après nous.

Lorsque les pères de la Confédération ont fait un effort gigantesque pour nous donner la constitution dont nous jouissons aujourd'hui, il y a eu de l'opposition; mais ceux qui ont formé la Confédération avaient la vision de l'avenir sans prévoir peut-être tout ce qu'il y avait de richesse au Canada. Ils avaient cette idée qu'ont tous les hommes supérieurs, cette espèce de divination qu'un jour viendrait où le Canada se développerait par l'acquisition de ses vastes territoires de l'Ouest. C'est ce qui est arrivé. On ne soupçonnait pas dans ce temps-là les richesses du Manitoba, des provinces de l'Ouest, de la Colombie-Anglaise. Depuis 1867 ces divers territoires ont été absorbés dans le Grand Tout canadien, et c'est peut-être de l'Ouest, aujourd'hui, que vient la principale force de l'union de la Confédération.

Je crois qu'avec ces faits, qui sont récents, qui sont de la poli-

tique contemporaine, nous devons prévoir l'avenir et ne pas hésiter à faire notre part de sacrifice pour sauvegarder l'intégrité du territoire national. Je crois donc qu'une somme de trois millions de piastres pour commencer l'organisation d'une marine n'est pas exagérée. Ce n'est pas une flotte qu'il s'agit de créer. Si je lis bien les estimations budgétaires soumises au sujet de ce service naval, je vois que cette somme de trois millions est bien demandée pour l'établissement d'un service naval; mais cela comprend l'achat, la construction et l'entretien des vaisseaux; l'entretien des chantiers maritimes à Esquimalt et à Halifax et l'établissement et le maintien d'écoles d'entraînement pour la formation des marins. Eh! bien avec trois millions il me semble que nous ne serions pas capables de faire grand-chose de tout cela. C'est à peine si nous aurons assez cette année pour améliorer les ports d'Esquimalt et d'Halifax, et peut-être pour acheter un vaisseau-école pour mettre sur le Pacifique, comme on l'a dit, afin de commencer l'entraînement dans le service naval. Il n'y a rien dans tout cela pour effrayer nos populations.

Nous avons un revenu qui va dépasser 100 millions cette année, ce n'est donc que trois pour cent du revenu pour ce service, ce qui n'est pas extraordinaire.

On a dit que les autres services allaient en souffrir. Eh bien! je mets en regard de cette dépense de trois pour cent, ce qui va être dépensé pour la classe agricole. Le budget de cette année compte \$167,000 de plus que l'année dernière. En 1909 il a été dépensé \$948,500, cette année la dépense sera de \$1,114,000, ce qui fait \$165,000, ou 17 pour cent de plus que l'an dernier. On voit que la classe agricole n'a pas été négligée.

Pas de conscription

Le Devoir s'empresse d'annoncer que M. Monk, escorté de M. Henri Bourassa, va courir les campagnes pour faire croire aux cultivateurs qu'ils vont être enrégimentés de force sur les vaisseaux de la Sa Majesté.

Enlevons-leur tout de suite cet itout. La vérité est que le futur service naval sera encore plus volontaire que le service militaire actuel. Sir Wilfrid Laurier l'a clairement expliqué mercredi dernier en présentant le projet de loi de la marine.

"Sous plusieurs rapports, dit-il, le bill est calqué sur la loi concernant la milice dont il ne diffère pas sensiblement, sauf sur un point. Aux termes de la loi de milice, tous les habitants mâles du Canada âgés de dix-huit ans et plus et de moins de soixante ans peuvent être appelés à servir dans la milice. En cas d'urgence, toute la population mâle comprise dans cette limite d'âge peut être tenue de prendre les armes. C'est une prérogative que la loi confère aux autorités..."

S'il ne se présentait pas assez d'hommes pour remplir les cadres des différentes classes, la loi permet de procéder au tirage au sort. Rien de semblable n'aura lieu aux termes du présent projet de loi. Ni celui-ci ni aucune autre loi n'oblige personne au Canada à servir dans la marine de guerre.

À cet égard, le bill diffère entièrement de la loi de milice. L'enrôlement dans la marine de guerre du Canada sera facultatif; il n'y aura ni contrainte d'aucune sorte, ni conscription, ni recrutement forcé, ni tirage au sort.



NOUS GOMMENCONS LA DEUXIEME SEMAINE DE CETTE GRANDE VENTE DE BLANC

LUNDI sera le commencement de la deuxième semaine de cette grande vente de blanc, le plus grand événement de son genre à Québec. L'assortiment est encore presque au complet dans toutes les lignes et vous êtes à peu près assurés de trouver lundi le numéro qu'il vous faut. Nous ne pouvons cependant vous promettre que si vous tardez trop vous trouverez ce que vous désirez. Parmi ces effets il n'y a pas d'échantillons, rien que du neuf et du frais. Les prix sont les plus bas que l'on puisse voir pour des marchandises de cette qualité. Il va de votre intérêt de venir voir ces effets.

- | | |
|---|--|
| TROUSSEAUX, belle batiste blanche, 5 pièces, garnis de dentelle, prix de cette vente \$1.75 | PANTALONS, beau nansouk, volant profond à remplis, prix de cette vente \$2.25 |
| TROUSSEAUX, beau nansouk, 5 pièces, belle dentelle, prix de vente \$6.75 | PANTALONS, beau nansouk blanc, remplis à jours et broderie, prix de vente \$4.40 |
| TROUSSEAUX, beau nansouk, 5 pièces, très riches, prix de cette vente \$7.50 | PANTALONS, belle batiste blanche, feston d'insertion et dentelle, prix de vente \$4.75 |
| TROUSSEAUX, joli nansouk, 5 pièces, appliqué, prix de cette vente \$11.00 | PANTALONS, beau nansouk blanc, feston de dentelle et insertion, prix \$4.40 |
| CACHE-CORSETS | |
| CACHE-CORSETS, belle batiste, garnis de dentelle et ruban, prix de vente \$3.25 | JUPONS, belle batiste blanche remplis et garnis de broderie, prix de vente \$7.30 |
| CACHE-CORSETS, nansouk doux, garnis de dentelle et insertion, prix \$3.90 | JUPONS, beau nansouk, 3 insertions et dentelle, prix de cette vente \$1.19 |
| CACHE-CORSETS, joli nansouk, à remplis, garnis de broderie, prix de vente \$3.30 | JUPONS, beau nansouk, garnis de broderie et remplis, prix de vente \$1.25 |
| CACHE-CORSETS, belle batiste blanche, à rangées d'insertion, prix \$4.40 | JUPONS, belle batiste, remplis à jours, broderie, prix de cette vente \$1.89 |

Special : Matinées de linon blanc. Comme attrait spécial nous offrons des matinées de linon blanc, s'ouvrant par le dos, devant brodé à insertions de dentelle, manches longues à pointe. EXTRA SPECIAL, chacune \$7.00

Special : Belle broderie. Au-delà de 100,000 verges de broderie, bordure, insertion, etc. achetées directement de la Suisse, largeur variant de 3 à 6 pc., prix de cette vente. 6c, 7c, 9, 12 et 15c.

LA COMPAGNIE PAQUET DIVISION DU DÉTAIL 157-173 Rue St-Joseph, Québec.

L'hon. P. G. S. Un peu de "Socialisme"

NOMME TRI-SORLER-PROVINCIAL

M. Peter G. S. Mackenzie, député du comté de Richmond à la Législature, a été nommé membre du cabinet provincial.

Il sera assermenté ce matin à 11 heures à l'hôtel du gouvernement, comme trésorier en remplacement de l'hon. M. Weir qui monte sur le banc.

C'est une excellente nomination dont nous félicitons le gouvernement et le nouveau ministre.

M. Mackenzie est né à Cumberland House, dans le territoire de la Baie d'Hudson, le 19 décembre 1862. Après de brillantes études au St. Francis College et à l'Université McGill, il fut admis au barreau en 1884. Élu en 1900 à Richmond, il fut élu en 1904 par acclamation et, en 1908, il était encore l'un des quelques privilégiés dont l'élection s'est faite par acclamation.

La presse ne saurait rester indifférente à l'honneur dont il est l'objet en ce moment, car à ses heures il a fait du journalisme.

Un fonds de modestie rapporte un très grand fonds d'intérêt.

Montesquieu. A la page 34 du prospectus de l'Action Sociale, nous lisons: "Ce journal sera l'organe officiel de l'Action Sociale catholique. Administré et rédigé par des laïques, il s'efforcera de suivre en tous points le programme si sage, etc." Est-il maintenant rédigé par les laïques? L'Action Sociale voudrait savoir les noms des membres du clergé qui ont félicité M. J. E. Prévoist de son entrée au Conseil de l'Instruction publique. Il est probable que M. Prévoist satisfait la curiosité du confrère quand celui-ci aura donné les noms des curés qui, à l'en croire, le félicitent de ses récentes allures batailleuses contre le parti libéral. Change pour change. L'Action Sociale est toute fière d'avoir fourni au Devoir quelques-uns de ses rédacteurs, M. Omer Héroux entr'autres, qui est devenu singulièrement violent en passant de Québec à Montréal. Chassez le naturel, il revient au galop. La nouvelle rédaction anonyme de l'Action Sociale est elle-même plus agressive que jamais sur le terrain politique. Elle ferait mieux d'arborer franchement son pavillon bleu.

DEMANDEZ LE TABAC

Coupé

PRAIRIE

DOUX A FUMER

Manufacturé par La Cie B. Houde, Limitée

Québec

SPORT

QUILLES

LE EUCHRE DU NATIONAL.

Nos sincères remerciements au Club de Quilles National pour l'envoi d'une carte d'admission, au euchre qui sera donné à cur bénéfice, ce soir, à la salle Barthéol. Ce club mérite certainement qu'on l'encourage, car il a fait beaucoup pour promouvoir le jeu de quilles. De plus, il est un des plus forts clubs de la ligue, et il fait certainement honneur au canadien-français. Donc, en foule les amis, encourageons les sports, surtout le beau jeu de quilles. Le sport fait certainement beaucoup de bien parmi la jeunesse et lui aide à en faire des hommes d'avenir; par conséquent, ce n'est que justice de les encourager.

HOCKEY

LA NOUVELLE LIGUE (Spécial à la Vigie)

Montréal, jan. 16.—Une grosse nouvelle sportive, c'est la fusion des deux ligues de hockey qui se faisaient la guerre. La chose se préparait depuis plusieurs jours, c'est définitif.

Le club Québec a été jeté par dessus bord et le National se fusionnera probablement avec le Canadien.

En somme la nouvelle ligue se compose des mêmes clubs qu'autrefois plus deux, Shamrock et Ottawa, et la fusion est moins une entente entre les deux ligues que la désertion de ces deux clubs. Le National s'entendait avec le Canadien, il s'en suit qu'il ne reste plus que deux clubs: Québec et All-Montreal, c'est la fin de cette ligue.

Voici la cédule des parties de la nouvelle ligue.

La partie a lieu chez le club en dernier lieu nommé.

15 janvier, Renfrew vs Wanderers.

15—Shamrock vs Ottawa.

18—Cobalt vs Haileybury.

19—Canadien vs Renfrew.

22—Renfrew vs Shamrock.

22—Canadien vs Ottawa.

22—Wanderers vs Haileybury.

25—Wanderers vs Cobalt.

25—Haileybury vs Shamrock.

26—Ottawa vs Canadien.

28—Shamrock vs Renfrew.

29—Haileybury vs Ottawa.

Février, 1—Haileybury vs Wanderers.

2—Canadien vs Shamrock.

4—Haileybury vs Renfrew.

5—Shamrock vs Wanderers.

5—Ottawa vs Cobalt.

7—Haileybury vs Canadien.

9—Ottawa vs Haileybury.

9—Wanderers vs Shamrock.

12—Shamrock vs Haileybury.

8—Cobalt vs Shamrock.
8—Ottawa vs Renfrew.
9—Canadien vs Wanderers.
11—Shamrock vs Canadien.
11—Cobalt vs Renfrew.
15—Haileybury vs Cobalt.

QUEBEC, 12 — NATIONAL, 2

Une foule enthousiaste, était réunie, samedi soir, au Q. A. A. A., pour assister à la partie National-Québec. Le National eut l'avantage dans le premier temps de la joute, le score après le premier temps était de 7 à 6, en leur faveur. Le Québec sembla se réveiller, vers les dernières vingt minutes, et triompha finalement, par un score de 12 à 11. Ceux qui se distinguèrent le plus furent, du côté du Québec, McDonald et R. Power; du côté des visiteurs, Seguin et Dubéau. MM. Brennan et Murphy remplirent la charge d'arbitres.

OTTAWA, 15—SHAMROCK, 3

(Dépêches canadiennes)

Ottawa, janvier 16.—Ottawa, a défait le Shamrock de Montréal, ici, hier soir, par un score de 15 à 3.

F. A. A. C., 14—M. A. A. A., 6
Toronto, jan. 15.—Dans une partie de la ligue interprovinciale, le F. A. A. C. a battu le Montréal A. A. A., par un score de 14 à 6.

Atelier typographique de la Vigie

8, RUE COLLINS

Téléphone 1889

L'atelier typographique de la Vigie est des plus modernes.

Toutes commandes pour impression, même en couleurs, depuis une carte de visite jusqu'aux plus grands placards, sont exécutées promptement à la satisfaction des clients.

L'Administration.

Laissez-nous Vous aider à Former vos Projets de

VOYAGES D'HIVER

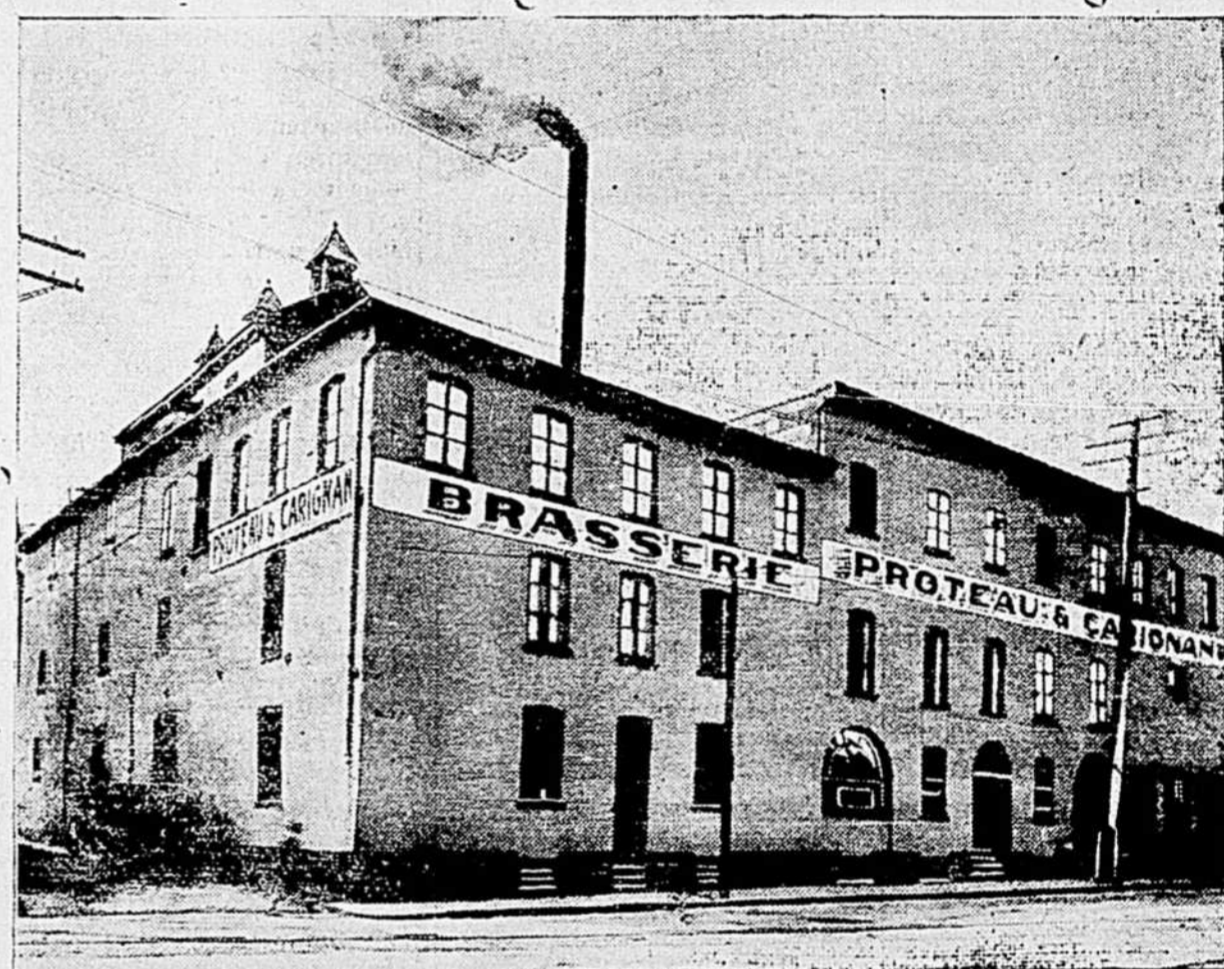
Au Canada, Aux Etats-Unis, et par delà l'Océan

Où Aller ? La Grande Question

Ne décidez aucune de vos promenades sans nous consulter.

Pour billets de passage et renseignements généraux, s'adresser à 20 rue Ste-Je n, angle de la Côte du Palais, 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac ou à la Gare du Palais, Québec.

JULES H. J. J. Agent général.



Proteau & Carignan BRASSEURS INDEPENDANTS

Insistez pour avoir les Bière et Porter des Brasseries Indépendantes. De cette manière, votre argent restera en ville. Cette brasserie est construite, équipée et administrée d'après les méthodes les plus hautement recommandées par la science moderne. Les matières premières employées sont ce qu'il y a de mieux en Houblon de Bohême et en Malt canadien. Rien de supérieur à cette Bière et Porter comme force, pureté et finesse de saveur. Chaque fois que vous avez une commande à donner, n'oubliez pas la marque de cette Brasserie Indépendante. Il y va de votre intérêt personnel à plus d'un point de vue.

AGENCE EUROPEENNE

COMMANDES promptement remplies, aux plus bas prix du comptant, pour toutes sortes de marchandises anglaises et continentales, savoir :

Librairie et papeterie, Chaussures et cuir, Produits chimiques et pharmaceutiques, Porcelaines, poterie et verrerie, Cycles, moteurs et accessoires, Draps, articles de modes et étoffes en pièces, Articles de fantaisie et parfumerie, Meubles et ameublements, Quincaillerie, machines et métaux, Jeux - imitation et pierres précieuses, Bijouterie, argenterie et montres, Articles de photographie et d'optique, Dentures, huiles, etc., etc. Commission: 2 1/2 à 5 p.c. On accorde les escomptes de commerce. Cotes spéciales à demande. Cotes d'échantillons de £10 en montant. Consignations de produits vendues à commission.

WILLIAM WILSON & SONS (Maison établie en 1811) 25, Abchurch Lane, London, E. C. Adresse télégraphique: "ANNUAIRE, DOO'LES."

SOUSSIONS
DES SOUMMISSIONS adressées au sous-secrétaire à Ottawa, et marquées sur l'enveloppe "Soumissions pour bois de construction pour Sorel," seront reçues jusqu'au VINGT-NEUVIEME JOUR DE JANVIER 1910

pour fournir 75,000 pieds cubes de bois rond de pin blanc, et aussi 12,500 pieds cubes de bois rond d'épinette blanche, conformément au devis du Département, livrés à son chantier de Sorel.

On peut obtenir de l'Agent des achats pour le Département de la Marine et des Pêcheries à Ottawa, des devis du bois d'épinette blanche dont on a besoin.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté par une banque canadienne payable au sous-secrétaire de la Marine et des Pêcheries, égal à 10 p.c. de tout le montant de la soumission, et ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire accepte refuse de livrer le bois en conformité du devis et aux prix stipulés. Les journaux qui publieront le présent avis sans y être autorisés ne seront pas payés.

Le Département ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

G. J. DESBARATS, Sous-secrétaire de la Marine et des Pêcheries 31 décembre 1909.

THEATRE CANADIEN

TELEPHONE 3165

Semaine du 17 Janvier

FAUST

SOIREES : 10, 15, 25 ET 35
MATINEES : 10, 15 ET 25

Residence : 5 Collins - Tél. 1 CG

LIONEL CANNON NOTAIRE

Ébén. Banque d'Hyochelaga

136, rue St-Pierre, - QUEBEC

Insistez pour que votre marchand vous donne le tabac Réveil à chiquer et fumer.

PICARD & BUREAU

INGÉNIEURS MECANICIENS.

Bureau privé : 332, Rue St-Valier.

Usine : 5, "Liberté"

QUEBEC.

Pompe à vapeur	Élévateur	Hydraulique
" " alimentaire	" " " "	à piston.
" " réservoir		
" " incendie	Escaliers et Echelles	
" " air		de Sauvetage
" " air chaud		
" " circuler	Réparations d'automobiles exécutées avec soin.	
" " liqueurs	Toutes machines pour manufactures, réparées ou améliorées suivant les règles de l'art.	
" " hydraulique		

Élévateur Electrique

Maison fondée en 1890.

Téléphone 17-12.

DERNIERES NOUVEAUTES

Chapeaux, Fourrures, Chemises, Collets, Cravates, Camisoles, Caleçons, Gants, Parapluies, Etc.

Agent pour les célèbres CHAPEAUX

MALLORY, BUCKLEY & SONS, CHRISTY & CO, TOWEND, ETC.

Chapelier et Manchonnier



EASTERN KNIT BAND (PATENT NO 104225) DOES NOT SHED LINE FOR BAND. TRY WASH & COMFORTABLE.

UN SEUL PRIX

N.E. Papillon
358, rue ST-JEAN
Quebec

dée en 1876

Téléphone 222

Charles Vezina

Entrepreneur

Electricien, Plombier, Ferblantier, Gazier et Couvreur
Posage d'appareils de chauffage à air chaude, à la vapeur et à l'eau chaude, appareils de plomberie les plus modernes et hygiéniques. Fourniture et installation d'éclairage électrique et au gaz. Assortiment complet d'appareils de plomberie et fixtures électriques, poêles de cuisine les plus améliorées.

PRIX TRES MODERES

117-119 DU PONT, QUEBEC, ATELIER, 124 DU ROI

APRES LES FETES

GRANDE RÉDUCTION A l'occasion de ces Fêtes

SUR LES . . .

Raisins, Corinthes, Figs, Prunes, Oranges, etc., etc. AINSI que sur les Liqueurs de toutes sortes, tel que Brandy et Scotch, valant 75c vendu à 50c la bouteille. Vin Canadien à 40c, 60c, 80c et \$1.00 le gallon. Vin de Port et Sherry importé à 25 cts la bouteille, Vin de Malaga à \$2.00 le gallon, Vin Madère à \$2.50 le gallon.

AUSSI Bonbons depuis 5 cts à 750 cts la livre

UN GRAND ASSORTIMENT DE BONBONNIERES ET BAS DE NOEL

AU PLUS BAS PRIX

UNE VISITE EST SOLLICITEE

Venez voir nos PRIX avant d'aller ailleurs

J. A. MOISAN

341-RUE SAINT-JEAN-341

A. GUILBAULT & CIE

20, rue ST-JACQUES

Telephone 3334

CHRONIQUE LOCALE

Chronique de Lévis

Les amis de notre journal seront toujours certains de recevoir un représentant de la "Vigie", chaque soir à l'hôtel St. Lawrence, téléphone 84, de 6 h. 30 à 7 h. 30. Toute communication concernant Lévis devra cependant être envoyée à la rédaction de la "Vigie" à Québec.

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Toronto, 16.—La dépression partie de la Nouvelle-Angleterre samedi matin, s'est portée sur l'Atlantique, occasionnant de forts coups de vent, et en Nouvelle-Ecosse de fortes tempêtes de neige. Beau, passable en Canada en quelques endroits, température plus élevée prochainement.

Température minimum et maximum.—Dawson -34, -16; Victoria, 36, 40; Vancouver, 29, 37; Kamloops 20, 22; Calgary, -2, 34; Edmonton -10, 20; Prince-Albert -14, 0; Moose Jaw -12, 15; Port-Arthur, 20, 30; Parry Sound, 22, 28; Toronto, 10, 27; London, 17, 26; Ottawa, -8, 22; Montréal, 8, 22; Québec -1, 14; Halifax, 14, 34.

Lacs et Baie Georgienne.—Vent S. nuageux et doux, neige locale. Ottawa et Haut St-Laurent.—Nuageux, température plus élevée.

Bas St-Laurent et Golfe.—Passable, température plus élevée.

Provinces Maritimes.—Passable, température un peu plus élevée.

Lac Supérieur.—Passable même température.

Alberta et Saskatchewan.—Passable température plus élevée.

Repudie

La lettre suivante parle par elle-même.

Québec, 15 janvier 1910
Monsieur le rédacteur,

Nous comprenons bien que vous nous accordez un court espace dans les colonnes de votre journal pour protester énergiquement contre le journal, prétendu ouvrier, qui a nom L'Étincelle et dont M. Z. Bérubé se dit l'éditeur-proprétaire.

La Fraternité des tailleurs de cuir ne s'est jamais abonnée à la nouvelle direction du dit journal et c'est sans permission aucune que la direction de L'Étincelle, publie une lettre signée par son secrétaire, abonnant les tailleurs de cuir, lettre dont la publication avait été autorisée et donnée à l'ancienne direction, dont la vie n'a duré que le temps d'une étincelle.

Le public comprendra que le but de la Fraternité des tailleurs de cuir, en agissant ainsi, est de ne pas se mettre dans une fausse position vis-à-vis lui afin de ne pas endosser la ligne de conduite de la direction actuelle de L'Étincelle.

La Fraternité des
Tailleurs de cuir.

Il est bon de dire que l'Étincelle fait du zèle pour faire mousser la candidature du sénateur Choquette auprès des ouvriers de Québec.

A l'officiel

De la Gazette officielle de Samedi :

Une compagnie au capital de \$20,000, a été formée à Québec, sous le nom de la Compagnie de Théâtres de Québec, dans le but de construire et de maintenir des théâtres. Cette compagnie se compose de MM. Cyrille Hector Marcoux et Joseph Célestin Marcoux, agents, Elzéar Giasson, comptable, Joseph Vézina, pâtissier, de Québec, et Joseph Arthur Marcoux, commis-voyageur, de Limoilou.

Un autre compagnie a été formée à Québec, au capital de \$300,000, pour faire le commerce en gros et détail de produits pharmaceutiques et objets d'art. Les messieurs dont les noms suivent forment la compagnie :—MM. Léandre Renaud, pharmacien, Paul Livernois, médecin, Jules Dion, Jules Livernois et Emile Pelchat comptable, Jules Ernest Livernois, négociant.

M. Adjour Rivard, avocat, est nommé Conseil du Roi.

La législature est de nouveau convoquée, pro forma le 29 février.

Dans le deuil

Sherbrooke.—Mlle Juliette, fille de M. Fresnes, marchand de cette ville, est morte hier à l'âge de 24 ans.

M. Fresnes vaudra bien agréer nos sincères sympathies dans sa douleur.

Société de Géographie de Québec

A la réunion générale des membres de cette société tenue samedi, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante :

Président : L'honorable juge A. B. Routhier.

Vice-présidents : M. l'abbé Amédée Gosselin, l'honorable sénateur Landry, M. J. G. Scott.

Secrétaire et trésorier : M. Eugène Rouillard.

Secrétaire correspondant : M. N. LeVasseur.

Assistant correspondant : M. F. X. Fafard.

Bibliothécaire : M. H. Magnan.

Comité de direction : M. F. X. Berlinguet, l'hon. B. de la Bruère, l'hon. sénateur Choquette, M. E. C. Wurtele, M. Philéas Gagnon, M. Geo. Bellerive, J. M. Gastonguay.

La Société de Géographie de Québec compte présentement 200 membres.

TOUCHANTE DEMONSTRATION

Hier matin, les paroissiens de St-Joseph de Lévis ont souhaité la bienvenue à leur nouveau curé, M. l'abbé Bernier. Une grand'messe en musique a été admirablement bien rendue par le chœur de St-Joseph. M. le curé a fait un sermon très bien senti dans lequel il a remercié ses concitoyens de l'accueil sympathique qu'on lui faisait à l'occasion de son arrivée. Il fit l'éloge de ses prédécesseurs, MM. les abbés Routhier et Fafard, avec beaucoup d'éloquence.

Après la messe, on transporta les saintes espèces dans la sacristie et M. le notaire F. X. Couillard, maire de Lauzon, s'avança dans la nef pour lire une adresse de bienvenue dans lequel il se fit l'interprète de ses concitoyens pour souhaiter à leur nouveau pasteur la plus sincère et cordiale bienvenue. Il déclara que tous étaient persuadés que M. l'abbé Bernier continuerait à marcher sur les traces de ses prédécesseurs. Leur paroisse avait besoin de certaines améliorations, mais tous étaient certains de trouver dans sa personne un zélé défenseur de leurs droits.

M. le curé a répondu à cette adresse en termes émus. Il déclara que la rumeur qui avait couru dans St-Joseph disant qu'il arrivait dans la paroisse les mains liées en ce qui concerne la nouvelle division de paroisse, était fautive. Tous devaient être persuadés que les autorités religieuses continueraient comme par le passé à marcher avec l'autorité civile. Après son discours, le maire, ayant serré la main du curé, présenta tous les citoyens les uns après les autres au vénérable abbé tandis que l'orgue jouait l'hymne national "O Canada". Le spectacle était impressionnant.

MAUVAIS FARCEURS

Un certain nombre de jeunes gens qui feraient mieux de se rendre à l'église le dimanche, sont allés au kiosque des cochers, avenue Laurier, hier matin et, profitant du moment où il n'y avait personne, ne crurent mieux faire que de prendre 7 palettes des cochers pour les brûler dans le petit poêle du kiosque.

A L'ÉPOUVANTE

Le cheval de M. Samuel Paradis, conduit par M. Charles Simard, a pris l'épouvante sur la rue Commerciale, samedi matin. Dans sa course vertigineuse, il faillit frapper nombre de piétons et de voitures, et vint s'abîmer sur la voie électrique, près de chez MM. Paquet et Ferland, marchands de charbon. Dommages : timons brisés et cheval blessé.

ACCIDENT

Hier midi, un nommé Martineau à l'emploi de M. Ludger Leblond, "passager" à Lévis, est tombé dans une trappe ouverte dans l'écure de son patron ; dans sa chute, il se fractura le bras gauche. Le Dr Emile Fortin a réduit la fracture.

DECES D'UNE RELIGIEUSE

Mère St-Philippe, une religieuse septuagénaire de la communauté de Jésus-Marie, est décédée samedi midi, à l'âge de 72 ans. Les funérailles auront lieu mardi matin, sous les soins de M. Laval Fortier, entrepreneur de pompes funèbres à Lévis. Il y avait quarante ans que Mère St-Philippe était religieuse au couvent Jésus-Marie.

UNE EXPOSITION A LEVIS

Une grande exposition de grains de semence sera tenue le 5 février prochain à la salle Notre-Dame. Elle sera sous les auspices de la société d'agriculture de Lévis.

BISBILLE AU CONSEIL

Nous étions le premier journal à annoncer vendredi que quelques échevins, d'après dame rumeur, donneraient leur démission à l'as-

semblée du conseil, ce soir. Nous avons eu une courte entrevue avec un échevin hier après-midi. Ce dernier n'a pas voulu se prononcer, mais d'après ses paroles, il se passera certainement quelque chose de bien intéressant ce soir. Un citoyen de Lévis nous donne l'information suivante : "Si j'ajoute foi à la rumeur que je crois fondée, les échevins Gosselin, Fortin, Lemieux et Turgeon donneront leur démission ce soir par suite de l'indiscrétion commise par un échevin ou un employé de la ville en donnant au correspondant de l'Action Sociale, à Lévis, certains rapports officiels qui devaient être tenus secrets."

VICTIMES DE LA ROUGEOLE

M. Charles Moisan, entrepreneur de pompes funèbres, nous fournit la liste des dernières victimes de la rougeole ; ce sont les jeunes enfants de MM. Joseph Maurice, employé à l'Intercolonial, et M. Laflamme, rue Fagot.

MORT D'UNE NONAGENAIRE

Mme veuve Damase Thibierge, une vieille femme de 86 ans, est morte hier matin à St-Joseph de Lévis.

UN LONG VOYAGE

L'ambulance de M. Charles Moisan, de Lévis, fera demain un long voyage pour aller chercher un malade à St-Isidore de Dorchester et le transporter à l'Hôtel-Dieu de Québec. Le Dr Sinclair accompagnera le malade, qui est un nommé Aubert.

EUCHRE

Ce soir, grand euchre des Forestiers Indépendants à l'Académie de Musique. Le concours sera de 8 parties et suivi d'une sauterie.

Ouvrage d'Actualité

LA PRISE DE QUEBEC

TRADUIT DES ŒUVRES DE FRANCIS PARKMAN

— PAR — ULRIC BARTHE

Un beau volume, avec illustrations de prix

En librairie : Broché \$1

Joseph Turcotte, Oscar Delisle
M. P. L. L. B. L. L. B.

Turcotte & Delisle

AVOCATS

Edifice de la Banque Nationale
254, rue Saint-Joseph, QUEBEC

Bureau du jour et du soir.

Téléphone 2311

PETITES ANNONCES

Matériaux à vendre.— Environ 5,000 blocs creux, en terre cuite, première qualité (hollow tile bricks), 8 pouces x 12 x 12, employés dans la construction pour murs et planchers à l'épreuve du feu. Avis aux constructeurs. A enlever environ 200 pieds de pierre de taille, granit et calcaire. Bonnes conditions. S'adresser à ce bureau.

Glaçière.— Une grande armoire à glace, marque Iceland, 40 pouces de largeur, hauteur 52 pouces, presque neuve. A vendre pour les deux-tiers de la valeur. S'adresser à ce bureau.

On demande

Des ouvrières expertes en reliure chez

GAUDIAS POITRAS,
8 rue Collins.

CHEMINS DE FER

CANADIAN NOR. QUEBEC

ET QUEBEC & LAC ST JEAN

SERVICE DE TRAINS DIRECTS

— ENTRE —

QUEBEC, OTTAWA ET MONTREAL.

Le train laisse Québec pour Montréal et Ottawa, tous les jours, à 11 00 h. p. m. Un train pour Montréal part de Québec à 9 00 a. m., tous les jours, excepté le dimanche.

Des chaises-dortoirs "American Palace" font le service entre Québec et Montréal et aussi entre Québec et Ottawa. Il y a un char-buffet sur le train du soir pour Ottawa, ainsi que sur le train du matin pour Montréal.

Les lits et sièges pour chaises-dortoirs et Parloirs pourront être réservés chez F. S. STOCKING, 32 rue St-Louis, jusqu'à 6 h. p. m., et après 9 30 h. p. m., à la Station.



CONTRAT DE LA MAILLE

DES soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi le

VENDREDI, 18 FEVRIER, 1910.

pour le transport des Mallets de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat projeté pour un terme de quatre années, douze fois par semaine, aller et revenir entre Gascons et l'Anse à la Barbe, Gascons et la gare, Newport et la gare, Newport Point et la gare, Port Daniel, Est et la gare à commencer au bon plaisir du ministre des Postes.

L'on pourra consulter des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté et l'on pourra se procurer des formules de soumission aux bureaux de poste de Gascons, l'Anse à la Barbe, Newport, Newport Point, Port Daniel Est et au bureau de l'inspecteur des Postes à Québec.

Ministère des Postes, division des contrats de la maille.

G. C. Anderson,
Surintendant.

Ottawa, 4 janvier 1910.

Archer & Co.

MARCHAND DE

BOIS et CHARBON

138-140, rue St-André

Téléphone 646

EUGENE LECLERC

AGENT GENERAL D'ASSURANCE
88, RUE ST-PIERRE, QUEBEC.
(NORWICH UNION BUILDING) TELEPHONE, BUREAU : 1254.

NORWICH UNION INSURANCE SOCIETY Ltd.

DE NORWICH, ANGLETERRE

QUEBEC FIRE INSURANCE COY.

NEW-YORK PLATE GLASS Ins. Coy.

Découvrez vous-même vos fenêtres avec la

Vitrophanie

LA DERNIERE NOUVEAUTE

Facile à appliquer, Très économique, Donne l'apparence des verrières artistiques aux vitres ordinaires

DEPOSITAIRES GENERAUX

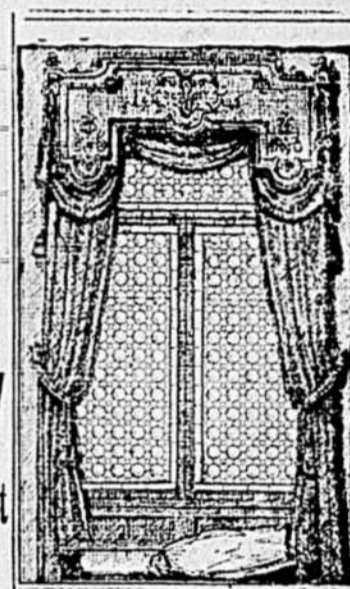
Marier & Tremblay

LIMITEE

Coin des rues Desfosses et du Pont

QUEBEC

Téléphones 2162, 2163



DIAMANTS, -:- BIJOUTERIES

— LE PLUS —

Grand Magasin de Bijouteries de Québec

ASSORTIMENT le plus complet et le plus varié de bijoux de toutes sortes et de tous prix. Bagues de 50c à \$500.00, Montres de 95c à \$300.00, Epingles de Cravates de 5c à \$200.00. Superbe collection de diamants de premier choix à des prix défiant toute concurrence. Grande variété de cadeaux, coutellerie, argenterie, pendules, statuettes, etc., etc.

ARTHUR PAQUET

Manufacturier de Bijouteries

65-67 RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tel. 2537

CHAMPLAIN

TABAC a FUMER ET CHIQUER

CONSERVEZ LES COUPONS

ROCK CITY TABACCO LTD QUEBEC

Incendie nocturne

La reliure Poitras devastée par le feu

La Vigie par l'eau

Vers 1 h. 15 hier la nuit, M. Paul Gouge, cocher de place au Parlement, passant sur la rue Collins, aperçut de la fumée et des flammes sortant de la reliure Poitras, au troisième étage de l'immeuble de la Vigie. Il ne fut pas lent à sonner l'alarme à l'avertisseur 11 et quelques instants après les pompiers des postes Nos 1, 2 et 9 étaient sur les lieux. Comme les flammes faisaient de rapides progrès, plusieurs jets d'eau jouèrent et grâce au travail des pompiers sous l'habile direction du sous-chef Walsh, le feu fut vite circonscrit, non sans toutefois que des dommages considérables eussent été causés à l'immeuble et aux locataires ; la reliure Poitras, le club de billard Québec et l'établissement de la Vigie.

La reliure Poitras a beaucoup souffert par le feu et l'eau, la salle du club de billard par l'eau et notre établissement également par l'eau.

Dans les quatre cas, les dommages qui sont considérables sont couverts par les assurances.

Au cours de cet incendie un incident assez typique s'est passé. M. Grenier, du club de billard, averti par un constable, s'habilla à la hâte et accourut sur la scène. En passant sur la rue St-Jean, un constable, croyant avoir affaire à un voleur, l'arrêta, mais après explications, s'empressa de le relâcher.

CRISE EPILEPTIQUE

Hier matin, à l'église de la Haute-Ville, une certaine sensation a été causée au commencement de la messe de 10 h. M. Gauthier, fils de M. Noël Gauthier, de la Basse-Ville, poussant un cri déchirant, tombait dans les bras de ses voisins, en proie à une crise épileptique. On fit mander l'ambulance, mais dans l'intervalle le malade avait été transporté chez lui par une voiture de place.

CHEZ LES POMPIERS

Hier midi, une alarme, boîte 19, a fait sortir nos pompiers pour un commencement d'incendie rue Ste-Julie. Dommages : une dizaine de dollars.

DEPECHESTRANGERES

(Service spécial de la Vigie)

Les élections en Angleterre

Victoire libérale assurée

Londres : 7 libéraux, 5 unionistes

New-York, 16.—D'après le Herald d'aujourd'hui, les premiers rapports des élections anglaises, qui ont eu lieu samedi, donneraient 43 unionistes et 48 libéraux, ouvriers et nationalistes.

D'après le Herald, les unionistes ont fait un gain net de 15 sièges dans la journée d'hier, lorsque leur calcul était de 29 gains : ce qui indique que la majorité libérale sera probablement réduite dans le prochain Parlement.

Voici jussu' à présent, la liste des élections sur lesquelles le câble donne des détails précis :

- LIBERAUX
Ashton-under-Lyne... A. H. Scott
Bury... J. Toulmin
Darlington... J. T. Lincoln

- UNIONISTES
Fulham... W. H. Fisher
Lambeth... Major Gastrell
Brixton... D. Dalziel

LIBERAL CANADIEN ELU

Victoria, 16.—Un cable reçu par le premier ministre McBride annonce l'élection de M. Joe Martin hier, à St-Pancras, Londres.

CHAMPLAIN a fumer et chiquer

Traversée orageuse

Le Lusitania convert par les vagues

New York, 16.—Le Lusitania, de la ligne Cunard est arrivé ici hier matin, après une des plus rudes traversées qu'il ait encore faites.

Un duel à la Havane

Suites d'une ébriété politique

La Havane, 16.—Grande sensation ici à l'occasion d'un duel entre le fils du maire Cardenas et Scnor Golvez, un conseiller.

Le Sultan et l'Ile de Crète

Menaces d'une descente

New-York, 16. Une dépêche de Constantinople à la Gazette de Cologne dit que le gouvernement turc tient 12,000 hommes de troupes en Crète.

DEPECHESCANADIENNES

(Service spécial de la Vigie)

Nouvelles de Montréal

Montréal, 16.—Mgr Heylen, archevêque de Namur et président du comité permanent du congrès Eucharistique, est arrivé ici samedi.

Québec.—M. Moret, conservateur adjoint du Musée Guimet, à Paris, était l'hôte d'honneur au dîner-causée mensuel de la Colonie Française qui a eu lieu samedi soir sous la présidence de M. de Loyne, consul de France.

Joyeux anniversaire

L'hon. J. Edouard Caron fête par ses parents et amis

(Dépêche spéciale)

St-Louis.—Brillante fête ce soir chez l'hon. M. J. Edouard Caron, ministre de l'Agriculture. Un grand nombre de parents et d'amis s'étaient rassemblés ici, pour fêter le 44e anniversaire de sa naissance.

Il y a eu lecture d'adresse remerciant les meilleurs vœux de bonheur et de prospérité et présentation de riches cadeaux. L'hon. M. Caron a reçu une très jolie bague de prix et Mme Caron, une jolie sacoche.

M. W. A. Dubé, gérant de l'Intercolonial, s'est arrêté à Ste-Louise pour permettre aux Québécois et Lévisiens d'assister à la fête.

Un premier ministre à l'hôpital

M. Roblin gravement malade

Winnipeg, 16.—Le premier ministre Roblin est sérieusement malade. Le rhumatisme musculaire dont il souffrait provoquant des évanouissements intermittants, on a dû le transporter dans un sanatorium à Mount Clemens, Mich.

La comète de 1910

Aperçu à Vancouver

Vancouver, B. C., 15.—Un astronome de la côte du Pacifique a aperçu une comète qu'il croit être la comète de Halley.

Nouvelles de Fraserville

(Service spécial de la Vigie)

Les élections des officiers de la chambre de commerce ont donné le résultat suivant.

Président : O. Laurin. Vice-Président : Jos. Viel. Secrétaire : Horace Cimon, avocat.

Trésorier : J. H. Mailloux. Directeurs : G. A. Binet, E. Dubé, M. Fraser maire, A. Fortin, Jos. Hamel.

Avec une direction aussi choisie, nous ne doutons pas que l'excellent programme en perspective ne se réalise.

Nouvelles maritimes

—Le steamer Hisperian, parti de Liverpool à destination d'Halifax et St-Jean, N. B., a laissé cette dernière place avec 60 passagers de première, 182 de seconde et 425 de troisième.

ARRIVAGES

Table with columns: Steamer, Arr., De. Rows include St-Louis, Sardinian, Ryndam, California, Russia, Caronia, Cedrie, Taormina.

MORT DE FROID ET DE FAIM

On mande de Boston que John et Margaret Flynn, âgés respectivement de 62 et 60 ans, sont morts de faim et de privations de toutes sortes en leur taudis, No 548, rue Green, à Cambridge, un de ces jours derniers.

Des voisins ont trouvé, dans la soirée les deux cadavres étendus côte à côte sur le parquet de la chambre à coucher.

Une fille des époux Flynn, Mary, âgée de 20 ans, et qui ne jouit pas de toutes ses facultés mentales, était dans la maison.

Elle croyait ses parents endormis. La famille Flynn vivait à l'écart, et les voisins connaissent peu son histoire.

Mme Flynn avait été employée sept ou huit ans au restaurant Murray, avenue Massachusetts, mais elle ne travaillait pas depuis plusieurs semaines.

Le coroner Swan, mandé sur les lieux, ne trouva pas un morceau de pain ou de vivres quelconques dans la maison. Il n'y avait pas de feu non plus.

Il a dit que M. et Mme Flynn étaient morts de faim et qu'ils devaient avoir rendu l'âme il y a deux ou trois jours.

Vendredi dernier, la fille Flynn se rendit chez Mme Burgess pour emprunter du pétrole. Cela parut curieux à cette dernière, vu que les Flynn n'avaient pas l'habitude d'emprunter.

Hier encore, Mary Flynn se présenta chez Mme Burgess pour avoir du pétrole.

C'est alors que Mme Burgess résolut de faire une enquête. En entrant dans le logis de Flynn, elle aperçut le mari et la femme étendus, sans vie, sur le parquet.

—Ne les dérangez pas, dit Mary ; ils dorment si profondément que je n'ai pas pu les réveiller, ce matin.

Les deux vieillards ont travaillé tant qu'ils ont eu de l'ouvrage. Mais, depuis quelque temps, ils étaient sans travail, et leur fille Mary était incapable de les secourir.

Recettes

Côtelettes

Mettez des côtelettes de mouton ou veau, mariné pendant une heure dans du beurre fondu, sel et poivre, roulez-les au moment de les faire cuire dans de la panne ou de la mie de pain rassis ; mettez-les cuire dans le four ou sur le fourneau pendant dix minutes, en ayant soin de bien les arroser avec la marinade. On peut aussi les tremper dans l'œuf ; ces côtelettes sont très bonnes, et peuvent se servir avec une sauce anglaise.

Les côtelettes de mouton doivent être parées, c'est-à-dire que les nerfs et les peaux, ainsi que les petits os en soient ôtés ; la côtelette est plus tendre ; faites cuire les côtelettes dans une sautoire, à feu vif avec du beurre ou de la graisse bien chaude, pendant six à huit minutes ; le jus étant coloré, dressez sur un plat chaud, en dégraissant le jus à moitié ; ajoutez un peu d'eau chaude ; mêlez au jus, elle fera une sauce délicieuse, versée sur les côtelettes ; on peut entourer le plat de tranches de citrons.

On peut, selon le goût, servir ces côtelettes sur une purée de pommes de terre, frites ou sautées au beurre ; sur des petits pois, sur des épinards, de la chicorée bien hachée, ou entourées d'oignons glacés au sucre ; ou sur une sauce tomate.

Coupez par petites portions du veau, dans la poitrine, l'épaule ou le collet ; faites légèrement prendre couleur dans du beurre, mettez une pincée de farine, mouillez la blanquette avec un verre de vin blanc et de l'eau, de manière à ce qu'elle baigne ; laissez mijoter pendant une heure ; on y met une douzaine de petits oignons entiers, un morceau de sucre ; on peut lier la sauce avec un jaune d'œuf délayé dans de la crème ou du lait. Servez des cornichons au vinaigre autour.

Coupez en tranches épaisses d'un doigt, du veau pris dans les parties maigres, aplati avec le coutelet, mettez-les cuire dans une casserole avec du beurre, sel et poivre, à feu vif jusqu'à ce qu'elles soient dorées des deux côtés ; dressez-les sur un plat, après dix minutes de cuisson.

Pour varier, on peut ajouter des champignons hachés, ou entiers, une sauce tomate, et relever la garniture avec un peu de vin blanc sec ou une petite cuillerée de cognac.

Coquilles de poissons

Coupez en dés quelques restes de poissons, mélangez à une sauce béchamelle un peu épaisse ; mettez dans les coquilles St-Jacques, soupandez de panure, dix minutes au feu suffisent. Se fait aussi avec des restes de viandes cuites, poulet, veau, bœuf, etc.

Les gens qui ont peu d'affaires sont de grands parleurs.

Montesquieu.

LOTS A BATIR MAISONS A VENDRE ARGENT A PRETER ALEX. HARDY, Courtier d'Immobilier, Edifice Banque Hochelaga, QUEBEC. PHONE 934.

JEAN DROLET BOUCHER DE LARD ET DE BŒUF No. 41, Marché Champlain QUEBEC. Lard frais et salé, Bœuf frais et salé, Jambon, Saucisson, Grasso, Beurre, Œufs, Viandes hachées, etc.

Aux personnes désirant acheter une propriété

Je puis vous vendre de bonnes maisons à des conditions favorables sur les rues suivantes : ST-JEAN Avenue des Érables, bonne maison en briques à 2 logements. Rue Salaberry, 3 maisons briques solides. Rue St-Cyrille, 4 maisons en briques. Rue Artillerie, 2 maisons en briques, l'une d'un seul logement et l'autre de 3 logements. Rue Elgin, une maison un seul logement. Rue d'Aiguillon, une maison deux logements. Rue Richelieu, 4 maisons. Rue St-Olivier, une maison à deux logements. Côte Ste-Geneviève, bonne maison lambrissée en briques avec grande cour. Rue St-Olivier, une bonne maison trois logements.

A ST-ROCH Rue St-Valin, deux maisons, l'une en briques à deux logements et l'autre lambrissée en briques trois logements. Rue Fleury, une bonne maison avec grand terrain. Rue du Roi, une maison à 4 logements avec grande écurie. Rue Richardson, bonne maison, six logements très payante. Rue de la Reine, une maison deux logements. Rue du Pont, deux grandes maisons avec magasins, bon poste de commerce. Rue St-Dominique, maison à deux logements. Rue de la Couronne, 3 maisons en briques et pierre avec magasin, très bon poste de commerce.

JACQUES-CARTIER Rue Alfred, une maison 4 logements. A ST-SAUVEUR Rue Bédard, une maison en briques deux logements. Rue St-Benoit, deux maisons de deux logements. Rue St-Malo, une maison neuve à 2 logements. Rue Ste-Agnès, une maison neuve à deux logements. Rue St-Ambroise, deux maisons à deux logements. Rue Parent, 3 maisons à 2 logements. Rue Dollard, 2 maisons, l'une de trois logements et l'autre de six logements. Rue St-Bernard, 1 maison à 2 logements. Rue St-Léon, 1 maison à 2 logements. Rue Massie, une maison à deux logements sur un coin de rue très bon pour commerce. Rue Hermine, 1 maison réparée dernièrement. Rue Colombe, une maison réparée à neuf. Rue Victoria, très bonne maison bâtie depuis 3 ans, très payante pour quelqu'un voulant faire un bon placement.

ST-MALO Coin des rues St-Luc et St-Ignace, deux maisons, une d'un logement et l'autre de deux logements. Rue St-Ignace, une maison à deux logements. TERRAIN Rue Bonaventure, terrain de 40 pieds sur 60, sans aucune rentes. LIMOILOU continuation de la rue du Pont, une magnifique propriété à six logements à bonnes conditions. Aussi lots à bâtir à Montcalmville. Aux quartiers St-Jean et St-Sauveur. Deux lots à bâtir rue Arago, St-Sauveur, à vendre à très bon marché. Pour plus amples informations, s'adresser à A. G. VERRET, 162, rue St-Jern, Québec.

QUEBEC RAILWAY LIGHT & POWER CO. Horaire Automne et Hiver 1909-1910. Le et après LUNDI le 20 SEPTEMBRE 1909, les trains circuleront comme suit : Entre Québec et les Chutes Montmorency. LA SEMAINE

Départ de Québec pour les Chutes Montmorency, toutes les heures de 6.00 a.m. à 12.00 (midi), toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à 7 p.m., toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00 p.m., et trains additionnels à 5.30, 6.30, 7.30, 8.30 a.m. et 6.15 p.m. Départ des Chutes Montmorency pour Québec, toutes les heures de 6.30 a.m. à 12.30 p.m., toutes les 30 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m., toutes les heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m. et trains additionnels à 6.00, 6.11, 6.41, 7.00, 8.15, 10.09 a.m. et 12.09 p.m.

LE DIMANCHE Départ de Québec pour les Chutes Montmorency à 7.00, 7.45, 10.00 a.m. et toutes les 30 minutes de 1.00 p.m. à 7.00 p.m. et toutes les heures de 8.00 p.m. à 11.00 p.m. Départ des Chutes Montmorency pour Québec, 6.41, 11.11, 11.41 a.m., 12.41 p.m., toutes les 30 minutes de 1.30 p.m. à 7.30 p.m., toutes les heures de 8.30 p.m. à 11.30 p.m., et train additionnel à 10.09 p.m.

Entre Québec et Ste-Anne de Beauport LA SEMAINE Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, à 7.30, 9.30 a.m., 1.45, 4.15, 5.15 et 6.15 p.m. Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, à 5.30, 6.00, 7.30, 9.30, 11.30 a.m. et 4.15 p.m. Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, à 7.00, 7.45, 10.00 a.m., 1.45, 3.15, 6.15, et 10.45 p.m. Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec, 6.00, 10.30, 11.00 a.m., 12.00 (midi), 4.15, 6.00 et 9.30 p.m.

LE DIMANCHE Entre Québec et Ste-Anne de Beauport LA SEMAINE Départ de Québec pour Ste-Anne de Beauport, à 7.15, 11.15 a.m. et 4.00 p.m. LE DIMANCHE Départ de Québec pour Beauport à 7.00 a.m. et 1.45 p.m. Départ de Beauport pour Québec, 10.50 a.m. et 4.08 p.m. Départ de Ste-Anne de Beauport pour Québec à 4.00 p.m. AVIS.—Un char électrique fait connexion à la Jonction de Mastai avec tous les trains, pour les passagers qui se rendent au Sanatorium Mastai, Aïlle, etc.

L'inspecteur à Montmorency circule les jours de semaine de 6.30 a.m. à 11.30 p.m. Le dimanche de 1.30 p.m. à 11.30 p.m. Pour toutes autres informations, s'adresser au Surintendant, A. EVERELL, C. E. A. CARR. Surintendant, Gérant général.

GURNEY, MASSEY Cie Ltee MANUFACTURIERS de Fournaises et Poêles 387, RUE ST-PAUL Montréal

Etes-vous un buveur d'eau ? Claire Fontaine Voilà une eau de cette espèce. Beaucoup de personnes la reconnaissent comme la meilleure. De fait elle est deux fois plus agissante que nombre des grandes eaux en renom dans le monde, et elle coûte meilleur marché ; deux excellentes raisons pour lui donner la préférence. Deux fois plus agissante. Bien gros mot, n'est-ce pas ! Eh bien, nous nous en rapportons à votre jugement. Essayez-la et voyez. Soyez juge et jury tout à la fois ; nous ne demandons que justice et ne craignons pas le verdict. Cette eau est tirée de notre propre puits artésien, juste sur notre propriété ; elle vient d'une profondeur de 271 pieds en plein roc. M. Timmons & Son, QUEBEC P. Q. Seuls Propriétaires

LES GRANDS MAGASINS DE QUEBEC-CENTRE FAGUY, LEPINAY & FRERE 254-264 RUE ST-JEAN L'ouverture de notre Grande Vente à réduction a eu lieu Lundi le 10 avec un succès sans précédent. Les grandes foules qui ont visité Notre Magasin ont enlevées avec une animation remarquable les occasions offertes sur tous les comptoirs. Il y a en a encore. Venez en profiter. VENEZ DE BONNE HEURE Les réductions suivantes sont offertes : Broderies et dentelles 25 p. c. Habillements et Pardessus en tweed SEMI-READY 25 p. c. Tapis et Prêlarts 25 p. c. Fourrures de Toutes Sortes 25 p. c. Lingerie et Matinées Blanches 20 p. c. Manteaux de Dames 33 1/2 p. c. Escomptes variant de 15 p. c. à 50 p. c. sur toutes les autres marchandises FAGUY, LEPINAY & FRERE 254-264 RUE ST-JEAN